



Suite à l'intervention de l'OCDE sur la réforme de l'APD lors de la réunion ministérielle du réseau francophone de l'OIF le 10 avril dernier, DFI a assisté l'OIF et le Secrétariat du Commonwealth à rassembler des hauts fonctionnaires issus de pays en développement pour un séminaire organisé par l'OCDE. Douze pays ont échangé leurs points de vue au sujet des sources et types de financement qu'ils privilégient, et ont débattu de la méthodologie de l'OCDE en termes de définition et de publication des statistiques d'APD et autres flux. Ils recommandent vivement que l'OCDE i) assure que le suivi des flux « au-delà de l'APD » ne se traduise pas par la dilution de l'engagement des pays OCDE à contribuer 0.7% de leur budget pour l'APD ; ii) entreprenne un suivi de l'aide plus adapté à leurs systèmes nationaux de planification ; iii) harmonise les méthodes de calcul de concessionnalité avec celles du FMI en utilisant un taux unique d'actualisation de 5% plutôt que d'utiliser un calcul pondéré en fonction des risques qui pourrait encourager l'octroi plus accru de prêts aux pays plus endettés ; et iv) supervise d'autres flux axés vers le développement (officiels ou issus du secteur privé) en termes NET, et par le biais d'un processus collaboratif incluant l'ONU, les banques multilatérales de développement ainsi que les organisations de coordination des ONG et fondations. A cet égard, une lettre de la part des pays en développement OIF sera transmise sous peu au Comité d'aide au développement (CAD).